

Lundi 16 Avril 2012 - n°600

SPÉCIAL ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE - Les candidats à l'élection présidentielle s'adressent aux villes moyennes

**François BAYROU -
Nicolas DUPONT-AIGNAN -
François HOLLANDE -**

**Eva JOLY -
Marine LE PEN -
Jean-Luc MÉLENCHON -
Nicolas SARKOZY -
Agenda**

SPÉCIAL ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



Les candidats à l'élection présidentielle s'adressent aux villes moyennes

Sept des dix candidats à l'élection présidentielle ont répondu à l'Adresse de la Fédération des Villes Moyennes (FVM) par laquelle 200 maires des villes moyennes et présidents d'intercommunalités, leur demandaient de se positionner sur **les 12 priorités des villes moyennes**. Les extraits suivants sont issus de leurs réponses respectives, disponibles dans leur intégralité en lien en fin de chacun des textes. *Les candidats sont présentés par ordre alphabétique.*

FRANÇOIS BAYROU



Relations Etat-collectivités territoriales

« Ma priorité est de réinstaurer un climat de confiance entre les élus et l'Etat. Depuis quelques années on a l'impression que les gouvernements ont fait des réformes contre les élus locaux, et que l'Etat les montre du doigt. Je veux en finir avec cette suspicion permanente, et laisser les élus locaux faire leur travail en confiance : confiance pour administrer, confiance pour expérimenter, pour innover, pour aller de l'avant.

Finances publiques

En contrepartie de ce nouvel état d'esprit, je demanderai aux collectivités locales de participer à l'effort de redressement des finances publiques, à travers la conclusion d'un pacte de modération qui donnera une

vision à long terme aux collectivités territoriales. Cet effort ne doit pas être imposé sans débat, il doit être débattu et adopté de manière consensuelle par l'ensemble des acteurs.

L'Etat a tendance à se désengager, que ce soit en matière d'action sociale, de sécurité, de santé. Les collectivités territoriales doivent pouvoir mettre en œuvre des politiques publiques plus efficaces. Pour prendre en compte les contraintes spécifiques des villes moyennes, l'expérimentation et l'initiative locale sont à encourager.

Le principe de l'autonomie financière des collectivités n'est pas suffisant. Je considère plus intéressant de s'intéresser aux principes d'autonomie de gestion et d'autonomie fiscale. Il est normal que les assemblées délibérantes élues démocratiquement par les citoyens puissent participer à la fixation de l'impôt et être comptables devant tous.

Des collectivités territoriales dépendantes des dotations de l'Etat, ce n'est pas conforme à ma conception du principe de libre administration : il faudra y mettre fin.

Je pense que l'intercommunalité est en partie la réponse aux enjeux des villes moyennes qui doivent souvent financer des services publics utilisés par une population dépassant celle de leur territoire.

Normes

Le seul moyen d'endiguer la prolifération insensée des normes en France serait d'instaurer le principe du « qui commande paie ». Lorsque l'Etat ou l'Union européenne décide d'une mesure nouvelle contre l'avis des collectivités,

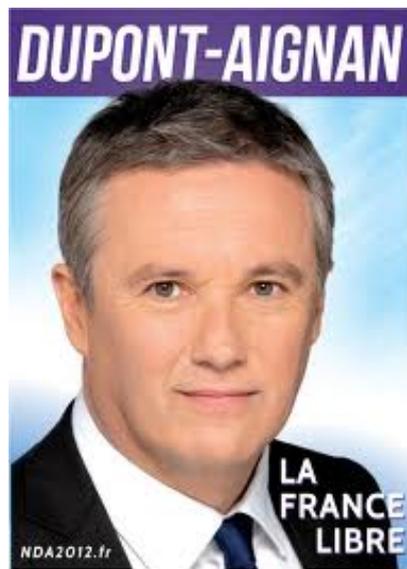
c'est cet acteur qui devrait le financer.

Aménagement du territoire

Je voudrais enfin vous parler de ma vision de l'organisation des territoires. La République se doit de garantir un égal accès aux services publics de proximité sur l'ensemble de nos territoires. C'est ainsi que j'ai proposé que des sous-préfets soient installés au cœur de nos quartiers les plus en difficulté pour garantir des services publics en matière de logement, de sécurité ou d'éducation.

Je crois à l'élu de proximité, à sa présence, à l'attention de tous les jours qu'il porte aux problèmes de ses concitoyens et je dis solennellement à ces élus : je veux que l'on cesse de vous affaiblir, je veux vous renforcer, je veux assurer votre légitimité, je veux que l'administration vous regarde comme ceux que vous êtes en réalité, l'avant-garde de la République, celle qui répond quand on l'appelle. » [Télécharger la réponse du candidat dans son intégralité](#)

NICOLAS DUPONT-AIGNAN



Aménagement du territoire, services publics

« Alors que le gouvernement actuel ferme de manière bureaucratique les hôpitaux, les bureaux de poste, les trésoreries, les écoles, les casernes et les tribunaux, appauvrissant ainsi les territoires, je suspendrai toutes les fermetures afin de confier à un ministère de l'Aménagement du Territoire la création région par région d'un schéma directeur intégré de l'ensemble des services publics. Ce schéma sera élargi à l'ensemble des entreprises que nous remettrons dans le giron du service public, et notamment dans les DOM-TOM où le caractère vital du service public est d'autant plus marqué que le territoire est reculé.

Décentralisation

J'estime nécessaire en effet que les relations entre Etat et collectivités locales soient profondément et durablement améliorées, et juge pertinent que la FVM siège à la Conférence nationale des exécutifs. L'essentiel demeure à mes yeux de rétablir un climat de confiance, institutionnel et politique, entre l'Etat central et les collectivités territoriales.

Je suis favorable à une extension raisonnée et rationalisée de la décentralisation, mais en revanche il nous faut revenir sur la réforme des collectivités territoriales, qui n'a en fait que pour conséquences de supprimer la représentation des petites formations dans les territoires, de museler les libertés communales au profit d'intercommunalités forcées.

Je propose donc de maintenir et renforcer la commune ainsi que le département, comme cellules de base de notre République. Je propose en conséquence de supprimer les conseils régionaux dans leur forme actuelle, les assemblées régionales étant désormais la simple émanation des conseils généraux, qui jouent un rôle déterminant dans le maillage du territoire et sa représentation.

Finances publiques

Concernant le financement des collectivités locales, je suis favorable à une redéfinition de la répartition des ressources.

Politiques sectorielles

- Je propose de poursuivre l'effort budgétaire en faveur de l'enseignement supérieur pour qu'il atteigne 2 % du PIB dans 10 ans et rattraper ainsi notre retard en renforçant le partenariat entre écoles, universités et IUT. Cette augmentation des moyens doit permettre un accès plus démocratique à l'enseignement supérieur par des bourses au mérite et la réduction des frais d'inscription.
- Je suis favorable à une amélioration des conditions de reprise des **emprises foncières et immobilières** des entreprises publiques et de celles de l'Etat.
- Concernant le **numérique**, il nous faut en effet accélérer le Plan National Très Haut Débit, et rendre effectifs les engagements des opérateurs.
- Il faut également atteindre l'installation des praticiens dans les secteurs en déprise sanitaire. Ainsi, je proposerai que chaque médecin doive exercer deux ans de sa carrière professionnelle dans une zone où l'on manque de professionnels de **santé**, et en particulier les territoires ruraux. Il s'agira d'un contrat d'intérêt général obligatoire entre l'Etat et chaque nouveau médecin dont la formation est payée par la collectivité et l'activité financée par la sécurité sociale.
- Je propose de permettre en cinq ans l'accession à la propriété pour 2 millions de ménages à travers des prêts garantis par l'Etat, la vente d'une partie des **logements** HLM à leurs locataires et l'encadrement des loyers. »

[Télécharger la réponse du candidat dans son intégralité](#)

FRANÇOIS HOLLANDE



Décentralisation

« J'ai décidé d'engager un nouvel acte de la décentralisation qui marquera le début d'une nouvelle marche en avant pour toutes les collectivités.

Je proposerai aux régions, aux départements et aux communautés de signer ensemble des contrats organisant la couverture en services publics et au public, qui tiendront compte des financements de l'Etat et reposeront sur la mutualisation des moyens.

La restauration d'une confiance réciproque entre l'Etat et les collectivités est une condition de la réussite de la nouvelle étape de décentralisation que je veux conduire. Je souhaite la mise en place, par la loi, d'une enceinte de concertation permanente entre l'Etat et les collectivités territoriales, le Haut conseil des territoires. Il s'appuiera sur le Sénat et le Comité des finances locales, la Commission consultative d'évaluation des charges comme la Commission consultative d'évaluation des normes en deviendront des formations spécialisées.

Services publics

Je souhaite confier plus de responsabilités aux régions et départements dans des compétences clarifiées. Ainsi, les régions se verront confortées dans leur mission de préparer l'avenir : aménagement du territoire, développement économique, transports et formation. Elles seront partie prenante des politiques de l'emploi. Elles devront s'entendre avec les autres collectivités pour assurer le maintien dans toutes les villes moyennes d'un bouquet de services à la hauteur des besoins.

Villes moyennes

Les villes moyennes remplissent une fonction majeure d'animation des espaces ruraux et d'ancrage territorial des activités et des familles. Elles subissent l'essentiel des charges de centralité qui bénéficient à tous. C'est la raison pour laquelle l'amélioration des outils de la coopération intercommunale fondée sur des projets communs, devra prendre en considération cette dimension essentielle.

Il importe de donner aux villes moyennes les moyens de devenir des territoires de référence, innovants et attractifs. Je souhaite mettre fin à la méthode sélective d'aménagement par appels à projets et favoriser une répartition équitable des aides à la création ou à la mise à niveau d'équipements et des soutiens aux entreprises.

Financements

J'engagerai une grande réforme fiscale, au niveau national comme au niveau local. J'insisterai particulièrement sur la péréquation qui devra bien entendu tenir compte des charges réellement supportées par les collectivités, et notamment des charges de centralité qui pèsent sur les villes. Une partie de cette péréquation sera assurée par l'Etat à travers la répartition de ses dotations. Il y aura aussi à renforcer la solidarité entre collectivités de même niveau.

Politiques sectorielles

- Je crois à la diversité des territoires. En fonction de leurs atouts et de leurs fragilités, chacun doit pouvoir mettre en place des organisations adaptées pour faire émerger et accompagner les projets de **développement économique**. Je ferai des PME une priorité. Le crédit d'impôt recherche leur sera rendu plus simple et plus accessible. Je veillerai à ce que la commande publique leur soit largement ouverte, en toute indépendance et transparence. Je confierai la gestion des fonds européens aux régions. J'organiserai avec les collectivités locales et l'industrie la couverture intégrale de la France en très haut débit d'ici à dix ans, les villes moyennes y seront pleinement associées.
- J'accélérerai la mise en œuvre des investissements d'avenir et je veillerai à ce que ne se constituent pas de déserts universitaires et scientifiques en favorisant les coopérations et les mises en réseau des acteurs de **l'enseignement supérieur**. Evidemment, les villes moyennes et leurs groupements seront pleinement associés aux processus à l'œuvre dans leurs territoires.
- Ma priorité sera d'apporter une réponse à la qualité de service des **trains** du quotidien et à la desserte des territoires enclavés, ainsi qu'au développement des plateformes multimodales. Pour la question particulière de la mutation des **emprises foncières** à proximité des gares dans les villes moyennes, il est nécessaire d'inventer un dispositif qui permette de faciliter et d'accélérer les cessions. La cession de terrains appartenant à l'Etat sera gratuite pour que les collectivités locales qui construisent du **logement social**.
- Je souhaite d'ailleurs que les agences régionales de **santé** deviennent de réels animateurs territoriaux de la politique de santé en lien avec les collectivités. Je lancerai très rapidement un plan d'urgence pour aider les jeunes médecins à s'installer dans les zones en tension.
- Je préserverai et développerai les acquis du « Grenelle de l'environnement ». Je sais combien les collectivités sont investies dans la mise en œuvre des politiques de **développement durable**. Je continuerai de les encourager dans leurs initiatives et de les soutenir. Je lancerai un vaste plan qui permettra à 1 million de logements par an de bénéficier d'une isolation thermique de qualité. Seront ainsi créés des dizaines de milliers d'**emplois**.» **Télécharger la réponse du candidat dans son intégralité**

EVA JOLY



Décentralisation

Nous souhaitons poursuivre la dynamique inaltérable qui s'est engagée depuis près de trente ans, en soutenant un développement responsable et partenarial de la décentralisation et en réinscrivant la concertation entre l'Etat et les collectivités dans un nouveau système de gouvernance. Nous préconisons tout d'abord la transformation du rôle du Sénat. Celui-ci doit être confirmé dans son rôle de représentant des collectivités territoriales, pour devenir une véritable chambre des régions. Il faudra également renforcer les structures intermédiaires de dialogue entre administrations centrale et territoriale, comme le Comité des finances locales et la Commission consultative d'évaluation des normes. Plusieurs principes doivent guider une refonte du système administratif et territorial : la subsidiarité, la solidarité, la souplesse et le partenariat. Il faut rendre les régions françaises plus grandes et plus fortes, pour qu'elles puissent s'affirmer au niveau européen et en solliciter les fonds structurels. Les intercommunalités devront être renforcées par la « descente » de certaines compétences des départements, et gagner en légitimité par l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct. Dans le même temps, il

faudra engager une réforme importante de la fiscalité locale pour rendre l'autonomie fiscale aux collectivités et introduire des mécanismes de solidarité territoriale plus importants.

Finances publiques

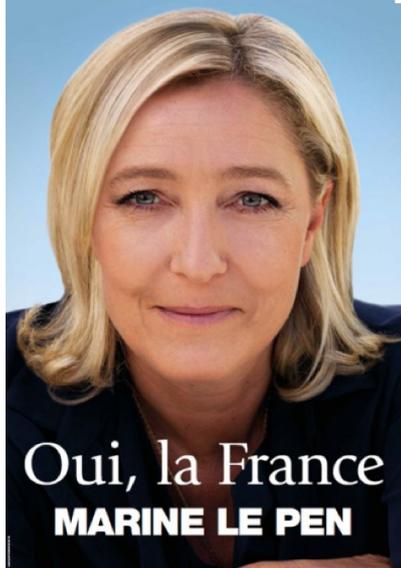
Il faudra d'abord soulager les collectivités surendettées en centralisant les « emprunts toxiques » qui les pénalisent. Ensuite, pour leur permettre d'emprunter à des taux raisonnables et les mettre à l'abri d'une nouvelle crise financière, la constitution d'une agence de financement, chargée de soutenir l'investissement public, devra survenir au lendemain des élections. Dotée de fonds publics, elle permettra de protéger les collectivités en mutualisant leurs efforts et leurs besoins. Dans un second temps, une remise à plat des finances locales semble indispensable. Le principe d'autonomie financière des collectivités locales doit être réaffirmé et renforcé. Il est impératif de changer les pratiques en matière de réforme des finances locales en associant plus étroitement les élus et leurs représentants au sein des associations. Quand aux valeurs locatives cadastrales, elles devront être actualisées pour correspondre, enfin, à la réalité. Dans le domaine des normes, mettre un frein clair à la frénésie réglementaire nous semble tout à fait opportun.

Politiques sectorielles

- En matière **d'enseignement supérieur**, si l'on veut développer les métropoles régionales et maintenir un équilibre sain à l'échelle nationale, il faudra réorganiser le financement des équipements et des services vers les villes moyennes. Nous mettrons donc fin aux IDEX et autres « plan Campus » qui ne financent que les équipements universitaires des plus grandes villes françaises.
- Il faut donner une impulsion supplémentaire au programme d'investissement **numérique** en organisant dès cette année la montée en débit de tous les territoires enclavés, en attendant la généralisation de la fibre optique. La puissance publique, garante de l'accès à l'information pour tous, et les entreprises, qui profiteront économiquement de la modernisation du réseau, doivent s'engager vers un plan contraignant à l'horizon 2017 et en partager les coûts.
- Les constructions de **logements** devront répondre à des critères environnementaux plus stricts. Nous souhaitons aussi lancer un grand programme d'isolation thermique des bâtiments pour mettre fin à la précarité énergétique des familles. Pour mettre fin aux ghettos urbains et favoriser la mixité, nous proposons la hausse des objectifs de la loi SRU à 25% au niveau national et à 30% pour l'Île-de-France. De même, les pénalités financières pour les communes réticentes seront augmentées et redistribuées en direction des communes vertueuses pour soutenir les maires bâtisseurs.
- Dans le domaine de la **santé**, nous proposons par exemple des mécanismes d'incitation fiscale pour les médecins qui rendent les villes moyennes (ou petites) plus attractives pour les jeunes qui sortent de l'internat. Nous mettrons également en place un fonds de soutien aux communes et aux intercommunalités qui souhaitent embaucher des professionnels de santé comme salariés. La dispersion des formations proposée dans l'Adresse de la FVM est l'une des clefs pour ce chantier qui doit manier habilement incitations, sanctions et déconcentration.
- Il faut promouvoir la diversité et l'accès du plus grand nombre à la **culture**, en rééquilibrant les dotations entre grandes institutions et petits centres culturels. Il faudra également maintenir la culture à 1% du budget de l'Etat, et inscrire la culture comme clause de compétences obligatoire pour les intercommunalités.

Télécharger la réponse du candidat dans son intégralité

MARINE LE PEN



Aménagement du territoire, gouvernance, finances publiques

« Il ne peut y avoir de développement de nos communes, et notamment des communes moyennes qui jouent un rôle structurant dans l'aménagement de notre territoire, sans politique sérieuse, réfléchie et cohérente de l'aménagement du territoire. A ce titre, les compétences entre État et collectivités territoriales doivent être clarifiées et simplifiées, de même que leurs relations financières. Le budget des collectivités territoriales est dans le rouge, tant parce que nombre d'abus ont été commis et que l'État n'a pas hésité à transférer de nombreuses compétences, sans que les compensations financières ne soient nécessaires. Il faudra mettre un terme à ce système, moraliser, responsabiliser et encadrer cela. Aussi, je ne crois pas qu'il y ait besoin de plus de décentralisation, mais plutôt d'une refonte de la décentralisation, pour qu'elle soit plus simple, plus transparente, moins coûteuse et qu'elle laisse la place à un Etat Stratège aux côtés des collectivités.

Services publics

Enfin et peut être surtout, il ne peut y avoir d'aménagement du territoire sans services publics confortés, modernisés, organisés. C'est par ce que nous aurons des services publics, et notamment des services publics de réseaux, qui mettront en valeur nos territoires ruraux et urbains, que nous parviendrons à faire vivre l'économie de nos territoires, à en assurer la compétitivité, à développer les grandes infrastructures de réseaux, et notamment les pôles multimodaux. Ce n'est qu'ainsi aussi que nous parviendrons à assurer un maillage optimal du territoire. Il faut à ce sujet, rompre avec la soumission systématique aux injonctions de l'Union européenne, qui ont détruit le service public peu à peu. L'échec de trois décennies de politique de la ville coûteuse et sans lendemain doit notamment nous amener à réfléchir aux moyens de ramener une paix civile durable et le bien-vivre dans les zones dites sensibles. Cela passe par une présence renforcée de l'État dans ces quartiers, mais aussi par un arrêt de la ghettoïsation de certains quartiers, par l'arrêt de l'immigration, par le relèvement des exigences à l'école de la République, ainsi que par une politique globale de création d'emplois et de lutte contre le chômage qui ne pourra être mise en œuvre que si l'on réforme en profondeur le système économique et financier et à condition que nous assurions la réindustrialisation de notre pays via le protectionnisme et le soutien aux TPE/PME. » [Télécharger la réponse du candidat dans son intégralité](#)

JEAN-LUC MÉLENCHON



Aménagement du territoire

« Le Front de gauche est particulièrement attaché à une relance vigoureuse et volontariste de l'aménagement du territoire. Nous sommes fermement opposés à la politique actuelle de mise en compétition des territoires, qui de fait privilégie un nombre restreint de grandes métropoles. La notion de pôle métropolitain en est souvent la traduction. C'est pourquoi le maillage d'un réseau renforcé des villes

moyennes en relation avec leurs environnements ruraux nous paraît constituer un atout pour le territoire national, en complément d'une métropolisation maîtrisée échappant aux lois du marché.

Par conséquent, qu'il s'agisse de tout ce qui participe de l'économie du savoir (établissements d'enseignement supérieur, recherche publique, aménagement numérique du territoire) ou qu'il s'agisse des réparations urbaines et sociales, il n'y a aucune raison de mettre en second rang ce maillage territorial des villes moyennes. Il faut donc que leur Fédération ait la place qui lui revient dans le nécessaire dialogue avec l'État.

Les transformations de l'espace urbain et du fonctionnement des villes sont parties prenantes des mutations à opérer par ailleurs dans l'éducation, la santé, le travail et l'emploi, la culture, ...

Il y a interactivité entre les grandes politiques publiques de droit commun et les politiques de l'aménagement du territoire et de l'urbain.

Politique de la ville

Le Front de gauche s'efforce de dépasser une conception fractionnée de la question urbaine (logements, transports, mobilité, équipements, travail, etc...) par une approche qui reconnaît que le fait urbain est global, et que sa productivité fait de la ville un moteur économique, un lieu essentiel de la production contemporaine.

Le Front de gauche se propose d'être à l'avant-garde d'une conscience universelle pour changer radicalement la ville : des programmes de « démarchandisation » de l'espace public, des coopératives d'habitants, des éco-cités qui sont en même temps des domaines d'expérimentation sociale et économique, des assemblées citoyennes qui interviennent dans la gestion urbaine au sein de nouveaux services publics pour l'eau, l'énergie, la petite enfance, la propreté, des autoroutes urbaines transformées en promenades et en espaces de loisirs, la nature et l'agriculture biologique dans la ville, des quartiers sortis de la relégation par des groupes de coopération habitants- travailleurs urbains-équipes municipales,....

Nous savons que la question des emprises foncières SNCF et RFF est particulièrement sensible dans bon nombre de Villes Moyennes. Notre position à ce sujet est très claire : nous ne voulons pas de la prolongation du statu quo dans les structures de l'opérateur ferroviaire public pour lequel nous avons une grande ambition. Cela rend nécessaire le regroupement des compétences de gestion de l'infrastructure sous une gestion unique ; ce qui devrait faciliter les opérations menées conjointement avec les collectivités territoriales.

Le Front de gauche se donne pour objectif de construire un projet politique de mutation profonde pour la ville, et pour

la vie en ville, et de lui concrétiser tant que les collectivités qu'il anime, que dans les organismes de construction et d'aménagement ou que dans les agences d'architecture, les bureaux d'études et les associations de travail social. Conscients que le temps de l'aménagement des villes est un temps long, il fera en sorte néanmoins que dans tous les domaines d'actions qui sont les leurs, la réponse aux urgences sociales soit privilégiée. »

Télécharger la réponse du candidat dans son intégralité

NICOLAS SARKOZY



Décentralisation

« La loi de réforme des collectivités territoriales a marqué une avancée majeure de la décentralisation. Je souscris à votre analyse concernant la nécessaire clarification des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales. Je crois que nous devons poursuivre dans cette voie, en lien direct avec votre organisation qui doit pouvoir trouver toute sa place dans les prochaines discussions que nous aurons au sujet des collectivités.

Dans le même esprit, il nous faut développer les outils qui permettent de renforcer la coordination entre collectivités. C'est notamment renforcer les prérogatives des collectivités « chef de file » avec un réel pouvoir de décision.

Normes

Il faut que le stock de normes baisse. Je propose que désormais, chaque nouveau texte comporte deux normes supprimées pour une norme nouvelle. Le Conseil économique, social et environnemental sera le garant de cet engagement. Je souhaite même la baisse de normes au niveau européen.

Politiques sectorielles

- Dans le **domaine universitaire**, je souhaite que les collectivités prennent toute leur part. Les décisions prises par l'Etat dans ses domaines d'interventions devront être mises en œuvre en concertation étroite avec les élus locaux pour tenir compte des besoins de la population. Nous devons étudier conjointement les décisions d'investissement.
- En matière de **santé**, je pense que votre proposition de « sites pivots » rejoint celle que je formule de créer systématiquement des maisons de médecins libéraux de ville adossées aux services des urgences hospitalières pour les désengorger. Nous devons trouver conjointement les moyens de consolider l'offre sanitaire et sociale tout en veillant à maîtriser nos dépenses publiques.
- **L'art et la culture** sont un atout formidable pour la France, qui doit être au cœur de notre nouveau modèle de croissance. Je souhaite que les collectivités territoriales participent pleinement à la vie culturelle de notre pays. Je souhaite que l'on évalue l'ensemble des dépenses qui sont affectées à ces domaines afin qu'ensemble nous menions des stratégies efficaces d'investissement.
- Je souhaite que l'action **d'aménagement durable** et équilibrée engagée depuis 2007 soit poursuivie. Les structures déconcentrées de l'Etat sont là pour vous aider dans vos projets d'aménagement et vous pourrez compter sur le maintien de ces services pour que la dynamique du Grenelle se prolonge.
- L'attractivité des villes moyennes repose principalement sur leur accessibilité. Que ce soit, par **les réseaux de transport ou les réseaux numériques**. Aussi, j'ai souhaité que soit lancé un grand plan d'infrastructures pour le train à grande vitesse. D'ici 2020, 20000 kilomètres de lignes à grande vitesse seront réalisés. J'ai également à cœur le déploiement des réseaux numériques et notamment du très haut débit. Je refuse qu'en France, il puisse y avoir un Internet des villes et un Internet des champs. Grâce aux investissements d'avenir, la totalité de notre territoire sera couvert par le très haut débit d'ici 2025.
- J'ai fait du **logement** une priorité de mon mandat. Pour faire baisser les prix des logements, j'ai souhaité que soit majoré de 30% pendant 3 ans les droits à construire. J'ai également souhaité que soit prolongé le plan de mobilisation des terrains de l'Etat jusqu'en 2016 et cela en lien avec les collectivités territoriales. Nous pourrions ainsi construire 130000 logements supplémentaires. J'ai en outre souhaité que soient instaurés l'éco-prêt à taux zéro et l'éco-prêt logement social qui permettront à de nombreux Français de bénéficier d'un logement de qualité et de réaliser des gains de pouvoir d'achat grâce à une diminution de leur facture énergétique
- La cohésion de notre société doit reposer sur le développement prioritaire des zones ou **quartiers les plus en difficulté**, notamment dans les villes moyennes. Je pense que le zonage est nécessaire pour concentrer l'aide de l'Etat sur les zones prioritaires. Je m'oppose donc fermement à l'idée de supprimer cette politique de ciblage des quartiers prioritaires. Je souhaite au contraire, que nous achevions la rénovation urbaine à travers un second plan de rénovation urbaine par un investissement de 18 milliards d'euros. »

intégralité

AGENDA

Mercredi 27 juin 2012 - Paris

Edité par Villes de France
Conseil de l'Administration de la Fédération des Villes Moyennes

Mercredi 26 septembre 2012 - Paris
<http://www.villesdefrance.fr>

Assemblée Générale de la Fédération des Villes Moyennes

Directeur de la publication
Arnaud Desrosiers

Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef

Guillaume Ségala

Rédaction

Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard

Secrétariat

Anissa Ghaidi